

Session du 24 et 25 février 2022

Vœu présenté par les élu.e.s du Groupe Socialistes, Radicaux, Citoyens, du Groupe Communiste et Républicain et du Groupe Ecologie et Solidarité

Pour un Agenda rural Européen

Dans le prolongement de l'avis du Comité des régions sur la vision à long terme des zones rurales voté lors de la dernière session les 26 et 27 janvier, les élus de la majorité du conseil régional soutiennent la démarche de la Commission européenne et du Parlement européen en faveur d'un Pacte rural et sollicitent avec tous les élus des pouvoirs locaux européens un Agenda rural européen.

Un agenda rural européen, pourquoi ?

D'abord pour simplifier l'accès aux fonds européens, prendre en compte les réalités rurales, permettre de freiner le dépeuplement et mieux intégrer les femmes et les jeunes. L'Agenda rural européen peut -et doit- devenir une pierre angulaire du projet européen.

L'Union Européenne doit mettre en place un Agenda rural européen, afin d'avoir une approche inclusive de ces territoires aux multiples facettes. Les **zones rurales** représentent **80% du territoire de l'Union européenne** (UE) et **30% de sa population** (137 millions de personnes). Ces territoires sont touchés par la diminution et le vieillissement de leurs habitants et doivent faire face à de nombreux défis : manque de connectivité, absence de possibilités d'emploi, services limités en matière de transports publics, d'écoles, d'hôpitaux et de commerces...

Un tel agenda permettrait de rassembler les acteurs ruraux de l'Union pour mettre en commun les problématiques récurrentes de ces territoires, échanger les bonnes pratiques, fixer des objectifs à court et moyen terme, faciliter l'accès aux fonds européens

La ruralité en Région Centre Val de Loire, c'est une réalité bien particulière, avec une grande variété de territoires. Ces derniers, allant du Perche à la Brenne, en passant par les coteaux sancerrois, la Sologne et tout le Val de Loire, représentent des vécus différents. Notre Région reste dominée par une organisation profondément rurale, avec 92% de nos communes classifiées comme telles, à savoir peu densément peuplées. Près d'un habitant sur deux de notre région vit à la campagne, soit 17% de plus que la moyenne nationale.

Habiter en proche banlieue ou au sein d'un parc naturel régional, près d'un axe de transport ou éloigné de tout, c'est un quotidien très différent. Il revient alors aux élus locaux de s'engager et de se battre pour éviter la déprise des services publics, attirer de nouveaux habitants, empêcher la fermeture des commerces et des industries.

L'ensemble des Conseillers Régionaux du Centre-Val de Loire le savent et connaissent la grande richesse de nos campagnes, où les liens interpersonnels sont souvent intenses, où les initiatives sociales, écologiques, économiques sont nombreuses.

Ces atouts poussent de nombreux citoyens, depuis les confinements successifs, à s'installer « à la campagne » ou à l'envisager. Nous souhaitons accompagner ce phénomène de société en favorisant l'attractivité des zones rurales du Centre-Val de Loire.

C'est pourquoi le Conseil régional mène depuis de nombreuses années des politiques en faveur des transports en commun, de l'accessibilité culturelle, des projets des communes, de la connexion au réseau Internet, de la formation de proximité... Nous utilisons l'ensemble des leviers à notre disposition pour développer avec autant d'attention les zones rurales qu'urbaines, conscients de leur interdépendance dans une volonté d'équilibre. Pour cela, nous nous appuyons notamment sur les fonds européens.

Pourtant, la stratégie européenne en matière de ruralité repose pour le moment essentiellement sur le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), ou sur le dispositif Liaison Entre Actions de Développement Rural (LEADER). Ces outils ne suffisent pas à insuffler une véritable dynamique sociale et écologique dans ces milieux où les fractures sont nombreuses. D'autres programmes européens LIFE, SMART Village, HORIZONS EUROPE... doivent aussi être accessibles par les territoires ruraux.

Ce sont ces mêmes fractures qui éloignent nos concitoyens de nos institutions européennes, qui donnent l'impression de privilégier les grandes métropoles. Nous sommes pourtant convaincus que c'est grâce à l'Union Européenne que nous arriverons à surmonter les enjeux sociaux (pauvreté, inégalités) et climatiques (transition écologique). Il est alors essentiel, d'un point de vue démocratique, d'entraîner les échelons locaux dans cette logique, car c'est à leur niveau que les actions concrètes se mènent.

En conséquence, le Conseil régional Centre-Val de Loire réuni en séance plénière le 24 février 2022 à Orléans demande que :

- **l'Union Européenne se dote d'un Agenda rural européen, au même titre que l'Agenda urbain européen.**

Adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National et Alliés